

Qui est-il ?

Nom commun : Courlis cendré

Nom scientifique : Numenius arquata

Taille : de 50 à 60 cm du bec à la queue ; de 80 à 100 cm d'envergure

Poids : 675 à 950g pour les femelles ; 575 à 800g pour les mâles

Longévité : environ 17 ans

Le courlis cendré est le plus grand des limicoles d'Europe (échassiers se nourrissant dans les vasières). Son plumage beige, finement tacheté de flammèches brunes et noires, le camoufle à merveille dans les herbes des prairies humides des rieds, où il s'installe à la fin de l'hiver.

Son bec arqué vers le bas lui a donné son nom latin Numenius signifiant « nouvelle lune » et arquata « courbé en arc ». Lors de la période nuptiale, on entend son chant flûté de loin et même la nuit, « kuuu-li », qui est à l'origine de son nom.



Mœurs

A la fin de l'hiver, les premiers courlis s'installent sur les prairies dont les dépressions sont souvent inondées et dans lesquelles ils aiment se baigner.

Début avril, la femelle dépose 4 œufs dans un nid très sommaire gratté à même le sol dans les prairies. L'éclosion a lieu en mai. Les poussins quittent le nid

quelques heures après leur naissance et continuent à être élevés par leurs parents jusqu'à leur envol vers la fin juin.

Farouches et vigilants, les courlis s'envolent dès qu'ils perçoivent un danger, même éloigné.

A peine ont-ils fini leur cycle de reproduction que de nombreux courlis se dispersent en direction de leurs quartiers d'hiver sur le littoral atlantique. Néanmoins quelques courlis ont tendance à hiverner au voisinage de plans d'eau le long du Rhin et dans les rieds inondés.

Habitat

Durant les 5 mois de sa présence en Alsace, le courlis se cantonne aux milieux ouverts plus ou moins humides, composés d'une végétation basse et peu dense, qui ne gêne ni sa vue, ni ses déplacements.

Les vastes prairies extensives des rieds constituent ainsi les milieux qui lui sont le plus favorables. Il faut au moins 10 hectares de prairies d'un seul tenant pour garantir le succès de la reproduction d'un couple. Par ailleurs, le courlis a besoin de la compagnie de ses congénères et on estime ainsi qu'une population est viable à partir d'une dizaine de couples sur une centaine d'hectares.

Nourriture

Grâce à la robustesse et à la dimension de son bec, le courlis peut sonder dans le sol et fouiller dans les herbes.

Dans les prairies, il capture d'innombrables insectes, larves, chenilles, lombrics, petits escargots, araignées... tandis que sur ses lieux d'hivernage, il prélève dans la vase vers, mollusques et crustacés...



Pourquoi le courlis cendré disparaît-il ?

La population alsacienne de courlis a malheureusement vu ses effectifs chuter pour atteindre un seuil très critique : elle est passée de 210 couples en 1994 à 48 individus en 2009, soit une diminution de plus de 88%.

La survie du courlis cendré est menacée en Alsace pour plusieurs raisons :

- > la **perte de l'habitat** : la disparition et le morcellement des prairies riediennes est le facteur de régression le plus important. 80% des surfaces des prairies a ainsi disparu depuis 1980, en raison des labours, des remblaiements des dépressions humides, de l'implantation de gravières, de la plantation de peupliers ou de l'urbanisation ;
- > le **dérangement** : avec l'arrivée des beaux jours, les courlis adultes subissent un net dérangement liés aux activités humaines ; équitation, cyclisme, randonnée, mais surtout quads, motos, parapentes à moteurs, chiens non tenus en laisse, aéromodélisme... sont autant de loisirs qui provoquent l'abandon du nid et des petits par les adultes.

- > l'**intensification des pratiques agricoles** dans les prairies restantes : la longévité et la fidélité des courlis à leur territoire leur permettent encore de survivre ici ou là, mais l'arasement des taupinières détruit leurs œufs et les fauches précoces tuent les jeunes qui ne savent pas encore voler.

Par ailleurs, l'utilisation d'engrais modifie la structure des prairies, notamment par la pousse rapide de certaines graminées. La végétation, devenue trop dense et trop haute, empêche les adultes de voir venir le danger et les poussins, ne pouvant plus s'y déplacer, meurent de froid et d'épuisement. (voir les 2 schémas suivants)

Ainsi, le renouvellement des générations de courlis est de moins en moins assuré, ce qui condamne l'espèce à plus ou moins long terme.



d'après Pierre SIGWALT

Statut

Le courlis cendré est depuis longtemps « fermé à la chasse » dans les Départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin et est considéré comme « vulnérable » dans la liste rouge des oiseaux nicheurs d'Alsace.

L'espèce bénéficie d'un moratoire de chasse de 5 ans (2008-2013) sur l'ensemble du territoire national.

Comment ? le protéger ?

Les actions doivent se porter sur le maintien des zones humides peu dérangées et étendues sur plusieurs centaines d'hectares d'un seul tenant.

Promeneurs, vous participerez à la préservation du courlis en restant sur les chemins et en tenant les chiens en laisse pendant la période de reproduction (avril à juin). D'autre part, certaines activités comme le quad, la moto-cross ou l'aéromodélisme sont à prohiber, car elles dérangent les animaux et détruisent la flore.

Agriculteurs, vous pouvez contribuer à la protection des rieds grâce aux mesures agro-environnementales territorialisées (MAEt). Ces contrats sont financés par l'Union européenne, l'Etat, la Région Alsace, les Conseils Généraux du Bas-Rhin et du Haut-Rhin et l'Agence de l'Eau.

Les conseils techniques pour une gestion respectueuse des prairies sont disponibles auprès des Conseils Généraux et des Chambres de l'Agriculture du Bas-Rhin ou du Haut-Rhin.

Nous pouvons aussi tous participer aux actions de gestion des prairies menées par le Conservatoire des Sites Alsaciens.

Donnons les possibilités au monde rural de rebâtir une agriculture à la fois viable et respectueuse des équilibres naturels ; puisse chacun d'entre nous entendre les ultimes appels des courlis et de participer activement à la protection de nos derniers rieds !



Pour en savoir plus et en faire plus

vous pouvez contacter :

Conseil Général du Bas-Rhin

Service de l'agriculture, des espaces ruraux et naturels
Place du Quartier Blanc - 67964 Strasbourg cedex 9
Tel : 03 88 76 67 67

Conseil Général du Haut-Rhin

Service de l'environnement et de l'agriculture
100 avenue d'Alsace - 68006 Colmar
Tel : 03 89 90 68 68

Ligue pour la Protection des Oiseaux - Alsace

8 rue Adèle Riton - 67000 Strasbourg
Tel : 03 88 22 07 35

Conservatoire des Sites Alsaciens

Écomusée - 68190 Ungersheim
Tel : 03 89 83 34 20

Alsace Nature

8 rue Adèle Riton - 67000 STRASBOURG
Tel : 03 88 37 07 58

Maison de la Nature du Ried et de l'Alsace Centrale

36 Ehnwahr - 67600 Muttersholtz
Tel : 03 88 85 11 30

Association Nature Ried

4, rue de l'Arbresles - 67370 DINGSHEIM
Tel : 03 88 56 14 76



www.bas-rhin.fr

Conseil Général



Haut-Rhin

L'Acteur de votre quotidien

SAVOIR ET FAIRE POUR

le courlis cendré



l'oiseau des rieds